

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE
L'EMPLOI, DE LA REFORMATION DE LA
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE
DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION PERSONNEL
CIVIL - ~~DE L'ETAT~~

85/72 du 14/5/1985

DECRET N° /MTERFPPS.DG FP.D.85.14
Portant Inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1982 de
Monsieur OKIMBI Ange, Administrateur
des cadres de la catégorie A, hiérarchie
I des SAE (Administration Générale).

ORIGINAL

LE PREMIER MINISTRE,

(/ISAS :

(/u la Constitution du 3-7-79;

(/u la loi n°076/84 du 7-12-84 portant ratification

de l'ordonnance n° 019/84 du 23.8.84 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8.7.79

(/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;

(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créés par la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/426 du 29.12.62 fixant le statut commun des cadres de la catégorie A des SAE ;

(/u le décret n° 65/170/FP du 25.6.65 réglementant l'avancement des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;

(/u le décret n° 80/630 du 27.12.1980 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 84/856 du 8.8.84 portant nomination du Premier Ministre ;

(/u le décret n° 84/858 du 13.8.84 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 84/860 du 20.8.84 portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;

(/u le Procès-verbal de la Commission Administrative Paritaire réunie à Brazzaville, le 5 Juin 1984.

(/u le rectificatif n°84/923 du 19/10/84 au décret n°84/858 du 13-8-84 portant nomination des Membres du Gouvernement;

/ / - > E T R E E E :

.../...

ARTICLE 1er. - Monsieur OKIMBI Inge, Administrateur de 7^e échelon des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des S.F (Administration Générale) en service au Ministère du Plan à Brazzaville est inscrit au tableau d'avancement au titre de l'année 1982 pour le 8^e échelon de son grade à deux (2) ans/

ARTICLE 2. - Le présent décret sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 14 MAI 1985

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale,

- Bernard COMBO MATSIORA.-

- Inge Edouard POUNGUI.-

Le Ministre des Finances et du
Budget,

- Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

JORPC.....1
DC FF/DEFC.....3
D.G.B.....3
D.C.F.....2
DOSSIER.....3
INTERESCE.....1
Mini.Plan.....1
SGG/BC.....2